

COMMUNE DE ROSIERS D'EGLETONS

Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil vingt-deux, le 29 août, le Conseil Municipal de la commune de ROSIERS D'EGLETONS, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Gérard BRETTE, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

019-211917604-20220829-DEL_2022_48-DE

Date convocation : 18 août 2022

Accusé certifié exécutoire

Secrétaire de séance : Jeanne-Marie AMOREIRA

Réception par le préfet : 01/09/2022

PRESENTS : Mesdames AMOREIRA Jeanne-Marie, AVELINO Marie-Claude, LETOQUIN Sandrine, PAREL Audrey, MAGNE Stéphanie, LAURENSOU Brigitte, AGNOUX Fabienne, Messieurs BRETTE Gérard, ZANETTI Fernand, CARAMINOT Georges.

ABSENTS : Messieurs TALBERT Jean-Claude, GUILLAUMIE-BILLET Jacques, BOINET Jean, GOURDOUX Laurent.

PROCURATION(S) : Monsieur Jean BOINET donne procuration à Monsieur Fernand Zanetti.

Délibération n° 2022-48

Convention d'adhésion au Réseau Zones Humides en Limousin

Monsieur le Maire explique que, dans le cadre de la gestion des zones humides de la commune, il serait intéressant de passer convention avec le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-aquitaine, association loi 1901, agréée au titre de la protection de la nature, maître d'ouvrage de la cellule d'assistance technique (CEN).

L'adhésion au réseau permet de :

Bénéficier d'un diagnostic et de conseils en matière de gestion des zones humides et de leur bassin versant immédiat (notamment envers les landes et les pelouses).

L'animateur du CEN s'engage à accompagner la collectivité pour mener à bien le projet de conservation du site.

Le conseil, après avoir délibéré,

Autorise le maire à adhérer au CEN et à signer la présente convention

Membres : 15

Présents : 11

Représenté(s) : 1

Nombre de votants : 12

Exprimés : 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

Le Maire
Gérard Brette




La secrétaire de séance
Jeanne-Marie Amoreira

